



GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

Règlement universitaire

Dispositions particulières

Saison 2021-2022

Composition de la commission mixte nationale

Membres FF Gymnastique :

Gaëlle MARAIS (Déléguée FFG - GR - Université Lille)

Membres FF Sport Universitaire :

Véronique DEFOSSE (Université de Bourgogne)

Diane BREUIL (GR - Université de Strasbourg)

Xavier BAGUELIN (Directeur National Adjoint)

Récapitulatif des dates de compétitions :

Compétitions	Dates (Lieu)	Envoi des résultats
CFU	17 mars 2022 Montpellier	18 février 2022 avant 12h

CHAMPIONNAT DE FRANCE

1 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Championnat de France de Gymnastique Rythmique

**Jeudi 17 mars 2022
Montpellier**

2 - FORMULE SPORTIVE

Principe de participation en Coupe de France et Championnat de France

- Les A.S. peuvent présenter des gymnastes en championnat de France et en coupe de France ;
- Les différentes compétitions ainsi que chaque formule sont ouvertes aux jeunes gens et jeunes filles ;
- Un ou une même gymnaste ne peut être engagé.e que dans une filière (championnat ou coupe).

Le passage du championnat de France à la coupe de France n'est pas autorisé pour les qualifié.e.s individuel.le.s du championnat précédent (sauf dérogation exceptionnelle demandée à la commission mixte nationale avant le 31/12/2021).

Les trois premier.ère.s individuel.le.s en coupe de France 2019 ne peuvent s'engager en individuel.le, que dans la formule championnat de France pour l'année 2021-2022.

Championnat de France :

Trois formules de compétition sont proposées : ensemble, duo, individuel.

Composition des équipes :

- Quatuor : ouverture possible à un ou une gymnaste d'une autre AS (licence extérieure) ou sans AS (licence individuelle) ;
- Duo : gymnastes appartenant à la même AS ;
Un duo peut également être composé d'un ou d'une gymnaste titulaire d'une licence individuelle associé à un ou un gymnaste licencié au sein d'une AS.
- Combiné : gymnastes appartenant à la même AS (sauf règles spécifiques pour le quatuor et le duo).

Classement :

Chaque formule ainsi que le combiné donnent lieu à un classement spécifique
Les titres de champions et championnes de France sont attribués :

- En individuel : gymnaste vainqueur ou victorieuse à chaque engin, si minimum de 3 gymnastes engagés en individuel.les;
- Au duo vainqueur, si minimum de 2 duos engagés ;
- À l'ensemble vainqueur, si minimum de 2 ensembles engagés ;
- À l'A.S. vainqueur du combiné (équipe de 4 à 10 gymnastes) comprenant : 1 ensemble (addition des deux passages) + 1 duo (coefficient 1,5) + 2 exercices individuels réalisés par des gymnastes différent.e.s (moyenne des 2 meilleures).

Details par formule :

- Ensemble : Programme collectif de 4 gymnastes (+ 2 remplaçant.e.s possibles)
Durée 2' à 2' 30 "
- Duo : Programme à 2 gymnastes (+ 1 remplaçant.e possible)
Durée 1'15 à 1'45
- Individuel : Engin au choix
Durée 1'15 à 1'30
- Un.e gymnaste peut participer à 2 formules au maximum.

Cas particulier : possibilité de participation à 2 exercices individuels si engins différents

PROGRAMME 2022	PROGRAMME 2023
<p>Ensemble : 4 ballons Duo : Cerceau/Ruban Individuel : engin au choix</p>	<p>Ensemble : Massues/Cerceaux Duo : 2 Ballons Individuel : engin au choix</p>

Coupe de France :

Trois formules sont proposées au choix des A.S. pour des gymnastes JG et/ou JF appartenant ou non à la même A.S.

Principes généraux des formules :

- Toutes les musiques sont autorisées (chants compris mais pots-pourris interdits), une préparation de 20" maximum est possible
- Praticable de 13 x 13
- Un seul passage
- **Tenue gymnique près du corps** (jambes couvertes autorisées) sans inscription (sauf logo AS) et pas de costume

Détails par formule :

- *Formule 1* : programme individuel, engin au choix, durée 1' à 1'30
- Un.e même gymnaste ne peut pas présenter deux engins différents dans cette formule.
- *Formule 2* : programme duo-trio à 2 ou 3 gymnastes, durée de 1'15 à 1'45
 - *Formule 3* : programme collectif de 4 à 8 gymnastes, durée 2'30 à 3'

Un.e gymnaste peut participer à deux formules au maximum.

3 - DATE LIMITE DE RETOUR DES RÉSULTATS DES QUALIFICATIONS

Date limite de retour des résultats : Vendredi 18 février à 12h
Contact : aserre@sport-u.com

4 - SYSTÈME DE QUALIFICATION

Les qualifications aux épreuves nationales s'effectuent à la suite des compétitions de conférence dans les deux filières : championnat de France et coupe de France, disputées dans leurs différentes formules. Pour ces deux filières, la sélection dépendra des possibilités de l'organisation. La participation aux épreuves de Conférence est obligatoire pour la sélection aux phases nationales (championnat et coupe), sauf blessure ou examen justifié.

La sélection effectuée par la commission mixte nationale ne peut se faire qu'à condition qu'il y ait compétition, classement et publication de résultats complets par la ligue du Sport U organisatrice.

Pour toute autre difficulté rencontrée, la CMN devra impérativement être interrogée dès l'élaboration des calendriers de conférence et bien avant la date limite de retour des résultats (voir date ci-dessus). À défaut de solution préservant l'équité entre AS, Site académique ou Conférence, aucune qualification au CFU ne sera possible.

Précisions quant aux demandes de qualifications exceptionnelles (QE) :

- Se référer au règlement général FFSU sur les QE. Rappel des seuls motifs recevables : sportives de HN en liste ministérielle, blessure ou examen sur justificatifs ;
- Les demandes de qualification exceptionnelle ne pourront être examinées sur seul justificatif d'absence de conférence organisée puisqu'il est impératif d'en rejoindre une autre qui organise ;
- **RAPPEL** : Les demandes de qualification exceptionnelle ne pourront pas être examinées après la date limite de réception des résultats des conférences par la commission mixte.

5 - JURY ET RÉGLEMENT

Code :

Selon le code FIG en vigueur 2017-2020 mis à jour en février 2018.

Des précisions sur les caractéristiques de composition, d'exécution, de répartition des points d'évaluation ainsi que les fiches de notation sont à disposition sur le site Internet de la FF Sport U, auprès des Ligues du Sport U et sur le site gruniversitaire.blogspot.fr.

Jury :

En formule **Championnat de France**, le jury doit comprendre un minimum de 8 membres : 4 en Difficulté, 4 en Exécution.

En formule **Coupe de France**, le jury doit comprendre 9 membres : 3 par rubrique + 3 en exécution.

Chaque A.S. doit fournir à ses frais, un juge compétent pour le bon déroulement de la compétition et ce sur toute la durée des finales nationales. Cette disposition est obligatoire lorsqu'elle engage au moins 2 étudiant.e.s. Le non-respect de cette règle entraînera une pénalité de 3 points pour chaque passage.

Remarque : Un.e étudiant.e désirant matcher et juger sur le CFU peut le faire à condition de ne pas pénaliser l'organisation de la compétition en se faisant remplacer par un.e juge de son AS pendant la durée de son passage.

Cette règle doit impérativement être rappelée lors des différentes conférences.

Les fiches nécessaires à la notation en championnat de ligues, conférences et en championnat de France universitaire ou coupe sont disponibles à la ligue Sport U ou téléchargeable sur le site Internet www.sport-u.com (voir rubriques ci-dessous en fin de chapitre) :

- Notation coupe de France
- Carnet de juge coupe de France
- Notation championnat de France
- Carnet de juge championnat de France
- Logiciel

Pour obtenir les documents :

Sur le site de la FFSU : cliquez sur « sport individuel (à droite du site) », puis « gymnastique rythmique »

Vous pouvez également consulter le blog <http://gruniversitaire.blogspot.fr>

CONTACTS

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE

108 avenue de Fontainebleau - 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE

federation@sport-u.com

www.sport-u.com

Directeur national adjoint - Xavier BAGUELIN

xbaguelin@sport-u.com

Chargée de Mission Sport - Aurélie SERRE

aserre@sport-u.com

Chargée de mission Sport - Sirine IBRAHIM

sibrahim@sport-u.com